POUR UNE GARE D'EAU

HABITEE ET ANIMEE
A BOIS-BLANCS

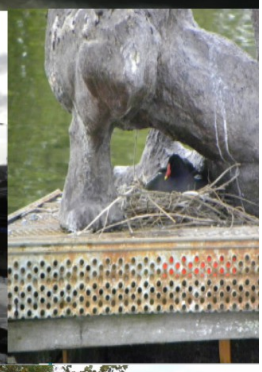

Nos objectifs

- **que la Gare d'eau reste inscrite dans les valeurs du quartier** de mixité sociale, de vivre ensemble et de qualité environnementale,
- **que l'eau et la navigation restent accessibles à tous**, au travers d'activités de loisirs, culturelles et sportives régulières et ouvertes,
- que les **espaces de nature** trouvent véritablement leur place dans le projet de requalification de la Gare d'eau

NOTE D'OPPORTUNITE POUR L'AMENAGEMENT D'UNE GARE D'EAU HABITEE ET ANIMEE A LILLE BOIS-BLANCS ET LOMME MARAIS

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AUTOUR D'EAUX

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ET COMMENTAIRES CROISES SUR DES GARES D'EAU ET PORTS DE PLAISANCE EN REGION HAUT-DE-FRANCE ET AU DELA

PROPOSITIONS POUR L'AMENAGEMENT DE LA GARE D'EAU DE LILLE BOIS-BLANCS ET DU MARAIS DE LOMME

ANNEXES : rappel des contributions de l'association au projet de requalification de la Gare d'eau de Lille Bois-Blancs et Lomme Marais

Association Autour d'Eaux
108 quai Gery Legrand
59000 Lille
autourdeauxgmail.com

SOMMAIRE

1 - Présentation de l'association Autour d'eaux	P 4
2 – Présentation de notre démarche pour l'élaboration du présent document	P 6
3 – Synthèse de recherches documentaires	P 7
4 – Reportage photographique et commentaires croisés	P 8
4.1 - Lyon	P 8
4.2 - Paris	P 11
4.3 - Dunkerque	P 14
4.4 - Courtrai	P 18
4.5 - Halluin	P 20
4.6 - Valenciennes	P 22
4.7 – Saint-Laurent Blagy	P 24
4.8 à 4.9 – Deûlémont, Santes et Watou	P 25
4.10 à 4.12 – Dorignies, Courcelles-les-Lens, Wambrechies	P 26
4.13 – Lille Bois-Blancs et Lomme	P 27
5 – Nos propositions pour une gare d'eau animée et habitée à Bois-Blancs	P 34

I – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AUTOUR D'EAUX

En 2017, l'association Autour d'eaux aura 10 ans.

Créée par un collectif d'associations et d'habitants du quartier de Bois-Blancs à Lille, son objet est le suivant :
« Favoriser le développement social et urbain d'un territoire à partir de son domaine fluvial par le biais d'actions économiques, culturelles, d'animation, et de tout autres moyens que l'association jugera nécessaire de mettre en œuvre pour réaliser ses buts. »

Pendant 10 années, l'association a acquis, réparé et construit différents moyens de navigation qu'elle a mis à disposition du public dans le cadre d'animations encadrées et formatrices.

- **Avec le Ch'ti Mousse,** pénichette hollandaise de 13 places restaurée par des jeunes du quartier, l'association a assuré la formation au permis moteur d'une trentaine d'habitants-adhérents. Le Ch'ti Mousse permettait également d'organiser des balades commentées notamment jusqu'au Parc Mosaïc. Ce bateau n'est plus en circulation.
- **Avec ses 9 barques en bois,** l'association organise et encadre régulièrement des mises à disposition au public lors de manifestations festives à Bois-Blancs et ailleurs. A titre d'exemple, c'est plus de 150 personnes qui en ont bénéficier à l'occasion de la dernière Journée du Patrimoine.

Les activités nautiques d'Autour d'eaux :
- construction et réparation de bateaux et de barques avec des chantiers jeunes,
- croisières en pénichette moteur et formation au permis fluvial,
- mise à disposition régulière, gratuite, avec encadrement et surveillance de sécurité bénévoles de 9 barques,
- participaton active à l'ensemble des événements festifs de la Gare d'eau.

L'association a participé à l'ensemble des événements culturels et festifs qui ont trouvé place depuis 10 ans sur la Gare d'eau de Bois-Blancs et le bras de Canteleu dans un large partenariat associatif.

L'association partage également ses savoir-faire techniques en matière de construction et de réparation de bateaux au travers d'ateliers coopératifs pendant lesquels tout un chacun peut s'initier. Ces ateliers sont conduits dans la maîtrise de l'entièreté des étapes de fabrication et d'entretien de différents gabarits de bateaux, de la barque aux petits moteurs.

Les locaux techniques de l'association se trouvent dans les hangars de l'ïlot Boschetti, mis à disposition par la Mairie de Lille.

L'association est composée de bénévoles, avec une quinzaine de membres actifs.

Depuis 2010, l'association participe activement à la réflexion sur la renaissance du quartier de Bois-Blancs et la requalification de la Gare d'eau : ateliers urbains, diverses réunions publiques, rencontres techniques et une contribution importante en 2016 présentant un diagnostic social et urbain de la Gare d'eau, (financée par le FPH et Autour d'eaux.
Ce diagnostic restitue l'analyse de questionnaires passés auprès de l'ensemble des usagers de la voie d'eau à Bois-Blancs (péniches habitées, associations, habitants) ainsi que des cartographies de synthèse.

En 2017, l'association poursuit encore sa démarche de contribution au travers d'un travail de recherches documentaires et de restitution photographique concernant plusieurs gares d'eaux et ports de plaisance de la région et au delà.
La restitution de ce travail de recherche est l'objet du présent document.
Il a pour objectif de mettre en exergue ce qu'Autour d'eaux souhaite ou ne souhaite pas pour une Gare d'eau habitée et animée :

- avec la présence des péniches habitées, des associations sportives, culturelles et de loisirs dont les activités sont liées à l'eau, avec les métiers liés à l'entretien et à la réparation,
- intégrée à la trame verte et bleue de la Métropole Européenne de Lille et plus particulièrement depuis le Bois de Boulogne, en passant par la piscine de Bois-Blancs, le terrain des vachers et la promenade sur berges...

2. PRESENTATION DE NOTRE DEMARCHE POUR L'ELABORATION DU PRESENT DOCUMENT

Le contexte :
La Métropole Européenne de Lille avec les villes de Lille et de Lomme réfléchissent au devenir de la Gare d'eau, à sa transformation en port de plaisance.

Notre questionnement
Pour mieux contribuer à la réflexion sur l'aménagement de la Gare d'eau dans laquelle nous sommes engagés depuis plusieurs années, nous avons voulu étudier comment d'autres villes avaient intégré la création d'un port de plaisance à leur tissu urbain, en termes d'aménagements comme d'usages. En effet, il ne s'agit pas de réfléchir simplement aménagement mais d'aborder les choses globalement : aménagement, animation et mode de gestion (publique, privée ou coopérative) pour le site.

Ainsi nous avons voulu observer, dans la région et au delà, quelles options ont été prises par les ville pour :

- l'occupation de l'espace « eau »,
- le traitement des berges,
- les péniches habitées,
- le stockage des bateaux actifs et inactifs,
- les loisirs sur l'eau,
- les loisirs terrestres en bords d'eau.

Notre méthode
Avec le soutien du Conseil de Quartier, un reportage photographique et des recherches documentaires ont été confiés par Autour d'eaux à l'association Entrelianes.
Le présent compte-rendu est une synthèse des appréciations de l'association sur les recherches documentaires et photographiques présentées dans la perspective de la requalification de la Gare d'eau de Bois-Blancs.
Il s'est agi pour nous de retenir les options que nous pensons adaptées à Bois-Blancs et d'identifier ce qui nous semblait ne pas devoir être intégré au projet de requalification.

Les ports de plaisance et lieux dont nous rendons compte sont les suivants :

- Lyon
- Dunkerque
- Paris
- Courtrai
- Halluin
- Valenciennes
- Saint-Laurent Blangy
- Deûlémont
- Santes et Watou
- Douaii-Dorignies
- Courcelles-les-Lens
- Wambrechies
- Lille Bois-Blancs

3. SYNTHESE DE RECHERCHES DOCUMENTAIRES

Quelques recherches documentaires nous ont permis de mieux comprendre le contexte général de l'évolution de la plaisance.

Sources :

doc 1 – Livre bleu du nautisme finistérien 2015-2020, Conseil Départemental du Finistère, 2015

doc 2 – Cahier des charges du Concours National des Ports exemplaires, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, 2015

doc 3 – « Ports de plaisance cherchent nouveaux modèles", article de la revue « urbanisme », n°401, p 59-60 par Jean-Michel Mestres - 2016

doc 4 - Waterways Forward *travelogue* tome*1 ;* KNOWLEDGE TRANSFER VISIT LILLE 2011, Voies Navigables de France

doc 5 – Eau et urbanisme à Lyon, le projet de renaturation du Ruisseau des planches par Alexandre Brun, Stéphane Coursière et Evariste Casetou, dans la revue Territoire en Mouvement 2014

doc 6 – Site internet de l'université de Rennes sur l'indice de biodiversité portuaire

La littérature spécialisée nous apprend que les tendances en matière d'aménagement et de gestion de ports de plaisance connaissent de fortes évolutions. Les informations significatives que nous avons retenues de ces recherches sont les suivantes ;

- **pour rentabiliser un port de plaisance, il ne s'agit plus de maximiser un nombre d'anneaux sur une surface d'eau donnée** pour créer des espaces de parking à bateaux dormants. Il s'agit désormais de gérer des flux de bateaux entre du stockage à sec et un bassin central réservé à la mise à l'eau, aux bateaux actifs, aux escales et à l'animation.

- **l'attractivité des ports de plaisance repose tout d'abord sur l'animation et l'offre de loisirs.**

- **le modèle propriétaire, navigant ponctuellement sur un bateau individuel, ne sera désormais plus le modèle dominant.** Devenu trop coûteux et inaccessible, il ne répond plus à la demande des particuliers qui souhaitent naviguer. Ainsi de nouveaux modèles de partage, co-propriété, location, croisière, et autres modalités de mises à disposition de bateaux sont en plein développement.

- **un port de plaisance accueille à minima 50 anneaux et une capitainerie qui doit désormais se positionner comme un gestionnaire de flux d'activités** et un appui non seulement aux plaisanciers et autres navigants, mais également aux acteurs porteurs d'activités sur le site.

- **les ports de plaisance sont des lieux importants d'accueil de la biodiversité.** L'université de Rennes a créé un indice de biodiversité portuaire pour les ports de plaisance maritimes.

4 – REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ET COMMENTAIRES CROISES

4.1 LYON

Les activités d'amarrage, de stockage de bateaux et de loisirs sont réparties entre plusieurs sites.

- **Une berge du Rhône est aménagée pour des usages diversifiés terrestres et aquatiques, destinés au grand public.** Cette berge dépasse les frontières de la ville et présente une piste cycliste et piétonne qui relie des parcs, une piscine de plein air et divers équipements (base de canoé-kayak, pontons de pêches, d'observation ou de repos, station service pour les bateaux...). Cette berge est très fréquentée par l'ensemble des Lyonnais.
- **L'amarrage des péniches habitées se fait sur d'autres berges du Rhône ou de la Saône.**
- **Le Port de plaisance est situé dans le nouveau quartier Confluence** qui relève d'un urbanisme haut-de-gamme.
- **On peut passer de l'une à l'autre berge sans croiser de voiture grâce à la mise en place d'une passerelle. Pas de voiture non plus sur les berges du nouveau quartier Confluence.**

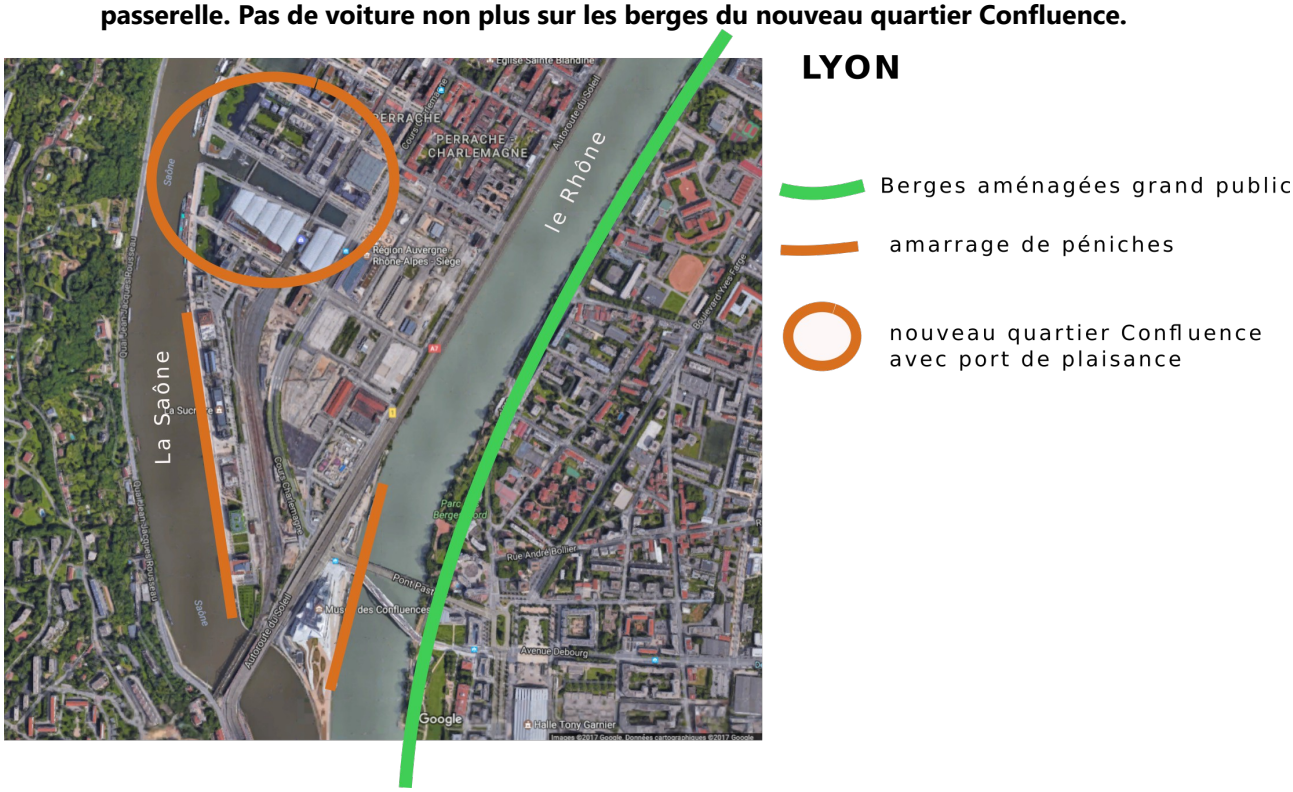

En coeur de ville, les berges sont particulièrement aménagées : skate, piscine en plein air, piste cyclable...

Piste cyclable et piétonne, pontons, activités de loisirs prennent place tout au long de la balade qui relie à un vaste territoire.
Les berges présentent des enrochements propices à la végétation aquatique.

Passerelle pour le tramway, les piétons et les cyclistes offrant un magnifique point de vue sur le Rhône.
Local pour la base de canoé-kayak intégré à un parc sur berge.

Face à la berge "grand public", des péniches habitées amarrées les unes derrière les autres, largement espacées. Ce type d'organisation ne nous semble pas faciliter l'existence d'un vivre-ensemble "marinier". Le ponton d'accès aux péniches garantit la sécurité sans empêcher la promenade ni la vue sur le fleuve.

- quai de la Saône, nouveau quartier Confluence avec rénovation de bâtiments industriels et urbanisme de prestige avec hôtels, restaurants et magasins haut-de-gamme.
- impression très forte de décor.
- les promeneurs ou autres usagers semblent absents à contrario de la rive du Rhône aménagée

- au sein de ce nouveau quartier, un grand bassin inoccupé entouré de bâtiments nouveaux, haut-de-gamme,
- un petit port de plaisance relié au bassin (passerelle) et à la Saône,
- pas de clôture de sécurité autour du port, accessible aux promeneurs
- un beau bâtiment de capitainerie (en bois, en arrière plan du port).

4.2 PARIS

Les activités d'amarrage, de stockage de bateaux et de loisirs sont réparties entre plusieurs sites.

- **Les quais de la Seine pour l'amarrage de péniches habitées**
- **Le port de l'Arsenal, pour l'amarrage des bateaux de plaisance**
- **Le bassin de la Villette, pour des loisirs terrestres et fluviaux**

Nous sommes sensibles à la large part que la Ville de Paris a réservé aux loisirs grand public et à la façon dont elle valorise aujourd'hui le magnifique plan d'eau de la Villette, privilégiant ici les loisirs des parisiens. Petit bémol à nos yeux : le manque de naturel de ce cadre de loisirs qui a une apparence générale très urbaine.

Les quais de la Seine accueillent des péniches habitées et des péniches d'activité (restaurant, concerts...).
Leur présence est régulière mais espacée.
L'accès au quai est libre à la promenade.

Ancien port de marchandises, le Port de l'Arsenal à Bastille a été transformé en port de plaisance en 1983. C'est un long bassin étroit qui permet l'amarrage de bateaux de plaisance, habités ou non. L'étroitesse du bassin ne permet pas d'autres activités que le stockage de bateaux. La Capitainerie est centrale et gère environ 200 anneaux. Le port est ouvert au public en journée mais fermé la nuit. Ce n'est pas un lieu de promenade car sa configuration le coupe du tissu urbain. Pour atténuer la coupure avec la Ville, un parc a été aménagé sur l'une de ses rives.

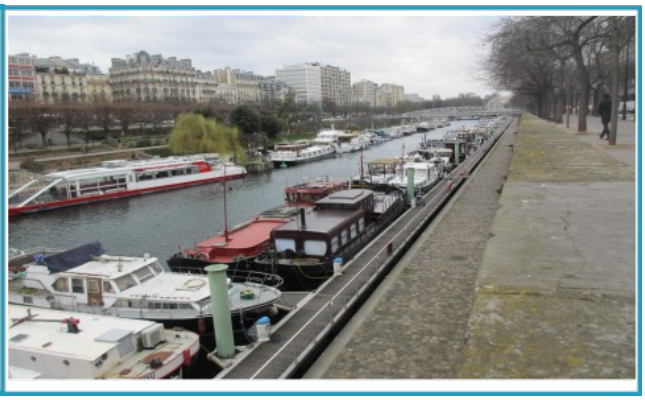

Le bassin de la Villette est un très large bassin dont la Mairie a favorisé l'évolution assez récente comme lieu d'activités nautiques ouvertes au grand public. Il nous a semblé remarquable que ce très beau plan d'eau soit entièrement consacré aux loisirs et aux activités des parisiens et non au stockage de bateaux qui ont par ailleurs leur lieu dédié avec le Port de l'Arsenal.

Depuis trois ans, Alex Voyer se baigne dans les eaux du canal de l'Ourcq, près de Pantin, à Paris. Les adeptes des bains sauvages, en région parisienne, seraient de plus en plus nombreux, qu'il vente ou qu'il gèle. PHOTO AFP

Nous n'avons pas résisté à la tentation d'inséser cette image hautement symbolique.
Cette pratique non règlementée de la nage en Canal de l'Ourq (région parisienne) nous amène à imaginer pour demain dans la Deûle, la possibilité de se baigner dans une eau de qualité, directement dans le Canal mais pourquoi pas dans une piscine de plein air, adossée à la voie d'eau.

- l'offre d'activités est aussi bien terrestre (cinémas, cafés-terrasses, parcours sportifs) - que fluviale (barques, avirons, croisières...) sans compter les péniches resto, radio ou concert...
- les bords du bassin sont un lieu de promenade très fréquenté par les familles,
- les piétons et les cyclistes peuvent démarrer ici une large balade vers la Cité de la Villette mais également les communes au Nord de Paris, (Canal de l'Ourg), sans croiser une voiture.
- à noter, un petit bateau de la Ville spécialisé dans le ramassage quotidien des déchets flottants,
- l'accueil des croisières offre de nombreux renseignements et documents touristiques,
- une critique cependant : un cadre assez peu naturel, des berges trop artificielles.

4.3 DUNKERQUE

Du fait de son emplacement maritime, les activités liées à la navigation sont multiples et dépassent l'offre que pourrait faire un port de plaisance fluviale. Pour autant, nous y avons fait beaucoup d'observations instructives, desquelles s'inspirer ou à rejeter :

- **un bassin central vitrine urbaine,**
- **des petits bassins dédiés au stockage de bateaux,**
- **une gare d'eau fluviale pour les péniches, coupée du port de plaisance,**
- **une offre d'activités variées : école de voile, canoë-kayak, location de bateaux, pêche, secours, réparations, accastillage, ports à secs...**

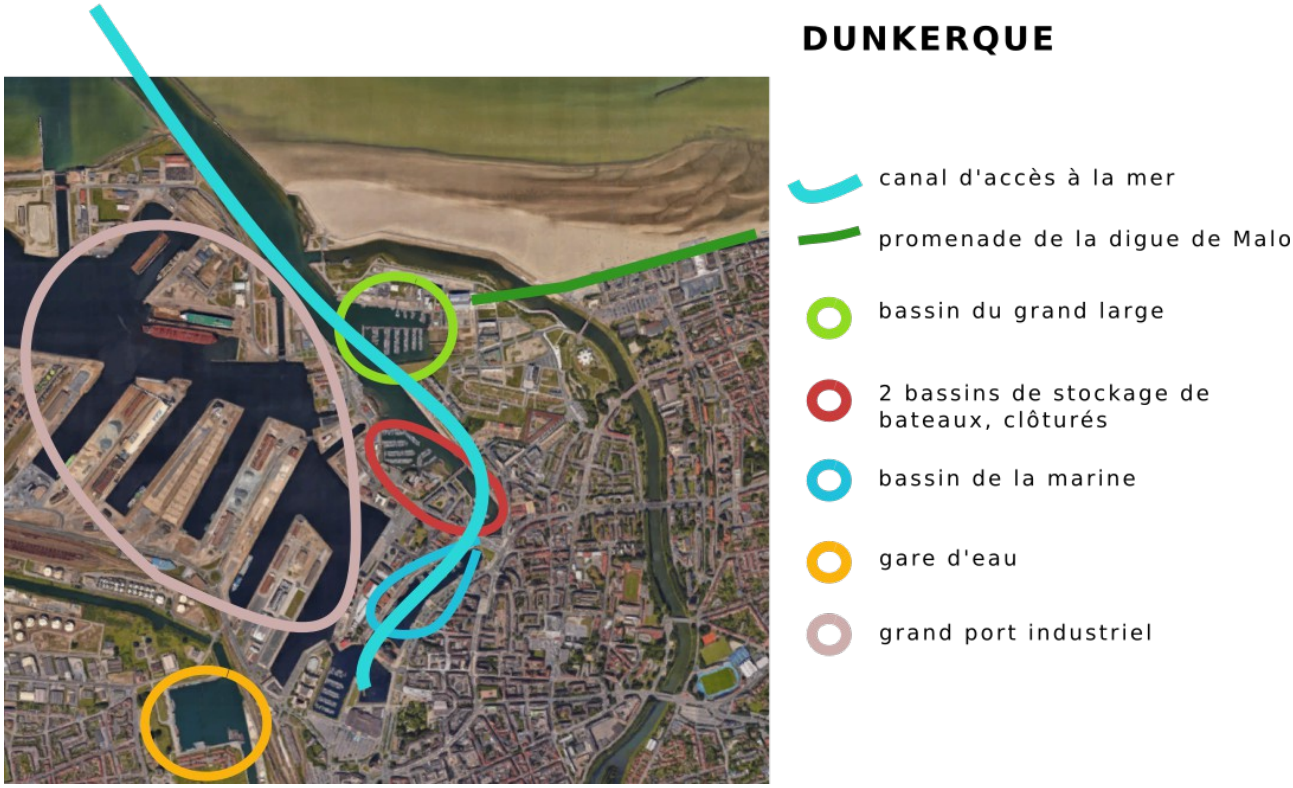

La Gare d'eau de l'île Jeanty, réservée au mariniers est excentrée, véritablement coupée de la ville, tant en termes de tissu urbain qu'en liaisons routières, cyclistes et piétonnes. Le quai étant très haut, l'accès à l'eau est impossible autrement qu'en péniche.
Les mariniers y ont établi leur quartier. Leurs résidences et salle polyvalente sont construites autour de la Gare d'eau mais avec peu de lien avec le reste des habitations de l'île Jeanty.

Le bassin de la Marine, au coeur de Dunkerque est conçu comme une vitrine sur laquelle donnent les bâtiments de la Communauté Urbaine. Avec le 3 mats Duchesse Anne, le bateau phare, le musée portuaire, des restaurants et terrasses, c'est un des lieux de promenade privilégié des Dunkerquois organisé pour la circulation piétonne et routière.

Entre le bassin de la Marine et l'accès à la mer se succèdent plusieurs bassins de plaisance, conçus comme des parkings à bateaux. La sécurité y est très présente et peu amène.
Peu d'activité y est observée, ces bateaux ne sortant pas tous en mer régulièrement. Aucun cheminement n'est prévu d'un bassin à l'autre et les clôtures établissent une forte coupure entre le promeneur et l'eau.

Les activités de pêche se maintiennent avec des ventes à la criée sur la jetée. Présence également des sauveteurs de mer.

- logement anciens et récents ont pris place tout le long des différents bassins et du canal d'accès à la mer.
- autour du bassin du Grand Large (récemment aménagé), de nouveaux équipements culturels ont été construits ou requalifiés ; auberge de jeunesse, musée d'art moderne. C'est également autour de ce bassin qu'on trouve des écoles nautiques, un port à sec...
- les équipements ne manquent pas mais se tournent parfois le dos.
- la promenade offerte aux habitants ne s'organise pas autour des bassins de plaisance et de pêche.

La promenade des Dunkerquois reste la plage de Malo et la digue des Alliés , en façade maritime. Une passerelle piétonne relie désormais ce circuit directement au Musée d'Art Moderne (FRAC), lui-même installé dans un ancien bâtiment des chantiers navals, au pied du bassin portuaire du Grand Large, mais le circuit de balade ne mène pas à ce dernier.

Les espaces proches du Grand Port Maritime indusriel permettent le développement d'une offre technique : ports à sec, chantiers de réparation, magasin d'accastillage dans un cadre de zone industrielle.

4.4 COURTRAI

Les activités d'amarrage et de loisirs sont réparties entre plusieurs sites. Il n'y a pas de « stockage » apparent de bateaux.
En cœur de ville, on trouve de larges canaux mais pas de grands plans d'eau. Là encore, l'amarrage des péniches habitées et des bateaux de plaisance est dissocié des lieux de loisirs. A noter, à la belle saison, les bateaux ne peuvent rester plus de 10 jours en escale. Il existe cependant une halte fluviale supplémentaire à l'extérieur de la ville, plus au Nord.
Nous avons apprécié la qualité des berges végétalisées du Canal de Bossuit et des promenades sur berges. Malheureusement les contacts avec les espaces portuaires sont limités depuis la berge en raison de la mise en place de clôtures. Le lien physique entre les activités urbaines et portuaires n'est pas évident. L'absence d'un grand bassin ne le facilite pas.

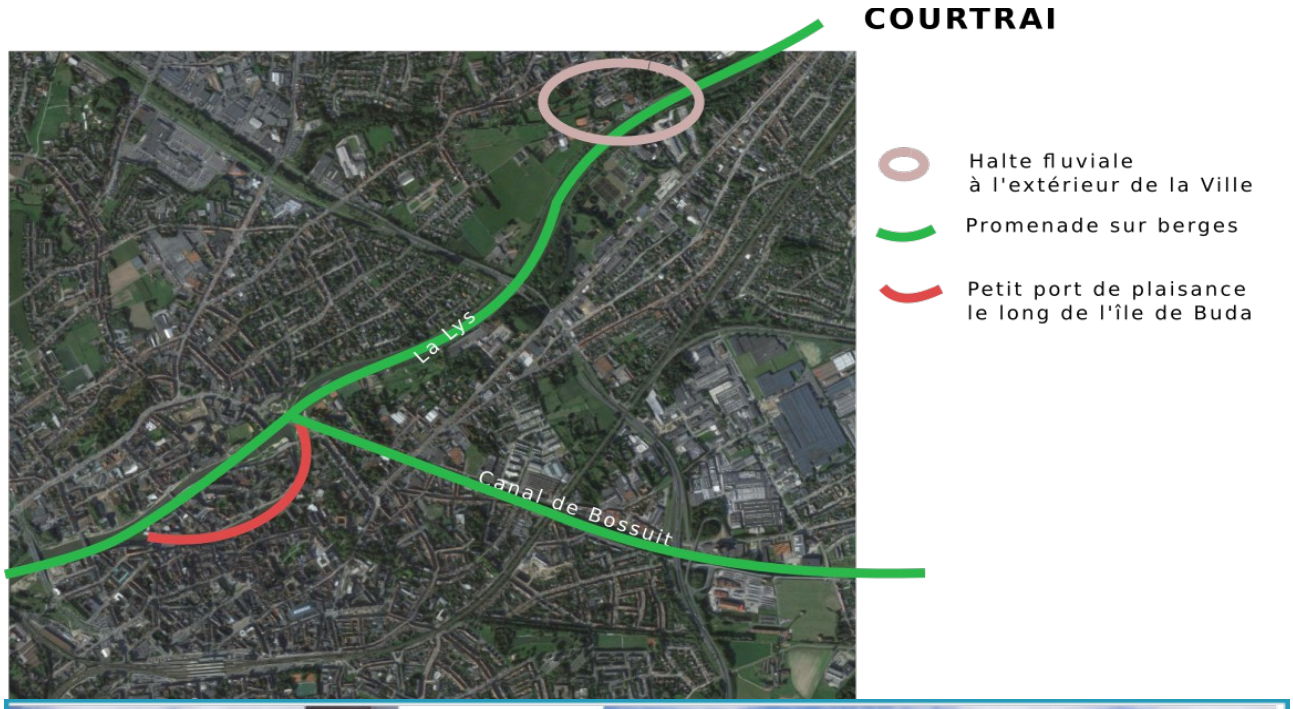

Qualité des berges végétalisées et de la végétation aquatique (on aperçoit les roseaux et les nénuphars) du Canal de Bossuit, ce qui est un indicateur d'une bonne qualité de l'eau. Cette végétation n'est pas enlevée alors que c'est un canal de navigation. Le bâtiment en bois très bien intégré avec accès à l'eau est le site de l'association de canoé-kayak La promenade sur berge est maintenue même lorsqu'il y a implantation d'industrie approvisionnée par l'eau..

Port de plaisance en longueur le long de l'île de Buda, avec grillage de sécurité qui coupe d'avec la rive.

Très belle passerelle de franchissement de la Lys, piétonne et cycliste.
Vue sur la promenade sur berge aménagée avec des jeux et des espaces verts assez artificiels?

4.5 HALLUIN

Un petit port de plaisance placé entre les tissus urbains d'Halluin et de Menin, sur l'ancien lit de la Lys, quasiment inaccessible aux piétons : on prend sa voiture pour y accéder. Grand parc urbain, gîtes, capitainerie et restaurant avec vue sur l'eau attirent les familles à la belle saison mais l'éloignement du centre et des services limitent cette attractivité.

Un petit port de plaisance adossée à la Lys, avec une grande partie de "parking à bateaux". Un cadre naturel très agréable, un parc, des gites qui font du site un lieu très fréquenté par les promeneurs à la belle saison. Une très belle capitainerie centrale.

Face au port, l'amarrage des péniches habitées reliées à la rue avec léger grillage de protection. Malgré leur grande proximité, la vie du port et celle des péniches semblent déconnectées.

Le port est entièrement accessible au public qui bénéficie d'un beau lieu de promenade avec le parc qui lui est également adossé. Le contact physique avec l'eau et la navigation est rendu possible avec un traitement très intelligent de la sécurité qui se sert de l'eau comme une barrière de franchissement.
Des enrochements favorables à la végétation aquatique sont également en place.

4.6 VALENCIENNES

Valescaut, le nouveau port de plaisance de Valenciennes a été créé récemment en centre ville. La configuration du port en fait surtout un parking à bateaux, coupé du reste du tissu urbain. Le site est également positionné à toute proximité d'un nouveau parc urbain en bord à canal et le long de la promenade sur berge.

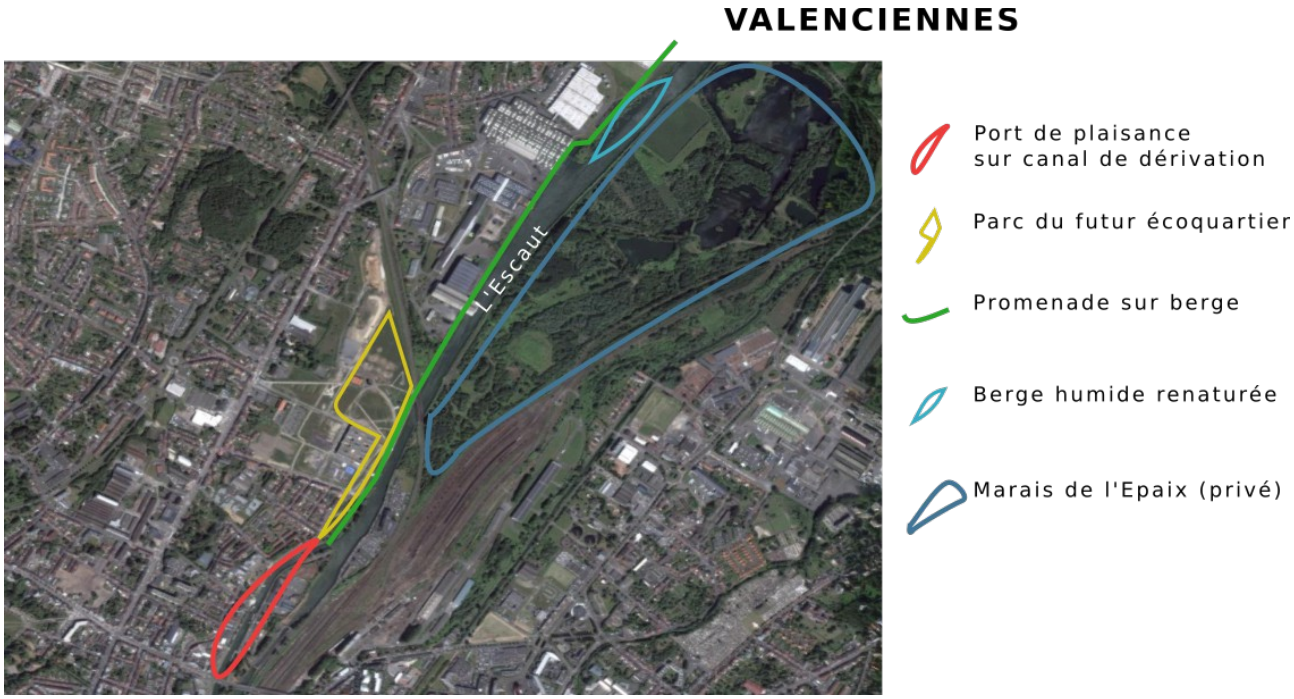

En l'absence de grand bassin, le nouveau port de plaisance de Valenciennes (Valescaut) a été positionné sur un bras de dérivation du Canal de l'Escaut, à la sortie nord de la ville (Anzin).
La relative étroitesse du canal limite les activités annexes au sein du port.

Il se présente en deux parties. Un premier ponton d'amarrage accessible à la vue et à la promenade, vide de bateaux.
Les bateaux de plaisance sont amarrés tout le long d'un second ponton, adossé au quai, après la capitainerie.
La côture est très présente et crée une forte coupure.

Cette clôture fait quasiment office de frontière discriminante entre les plaisanciers et les habitants du quartier de résidences collectives qui se situe face au canal.
Elle intervient également comme un brise-vue pour le passant, cassant le lien avec la voie d'eau qui semble alors privatisée.

Le port est adossé à un projet d'éco-quartier qui se situe dans la prolongation de la route qui longe l'Escaut (sans piste piétonne ou cycliste) sur une ancienne friche industrielle. Une partie importante de cette friche a été transformée en parc urbain, le long de l'Escaut, avec réintroduction de milieux humides, parcours déambulatoire et kiosques. L'artificialité des berges de l'Escaut est ainsi partiellement atténuée.

Au delà du Parc, on peut continuer la promenade le long de l'Escaut.
De larges berges longent des activités industrielles et ont été visibilement renaturées volontairement.
La réintroduction de milieux humides végétalisés s'est faite dans l'épaisseur de la rive, sans prise d'espace sur le canal.

4.7 SAINT-LAURENT BLANGY (près d'Arras)

Un aménagement très réussi et très attractif autour des loisirs nautiques et de plein air, en cœur de ville.

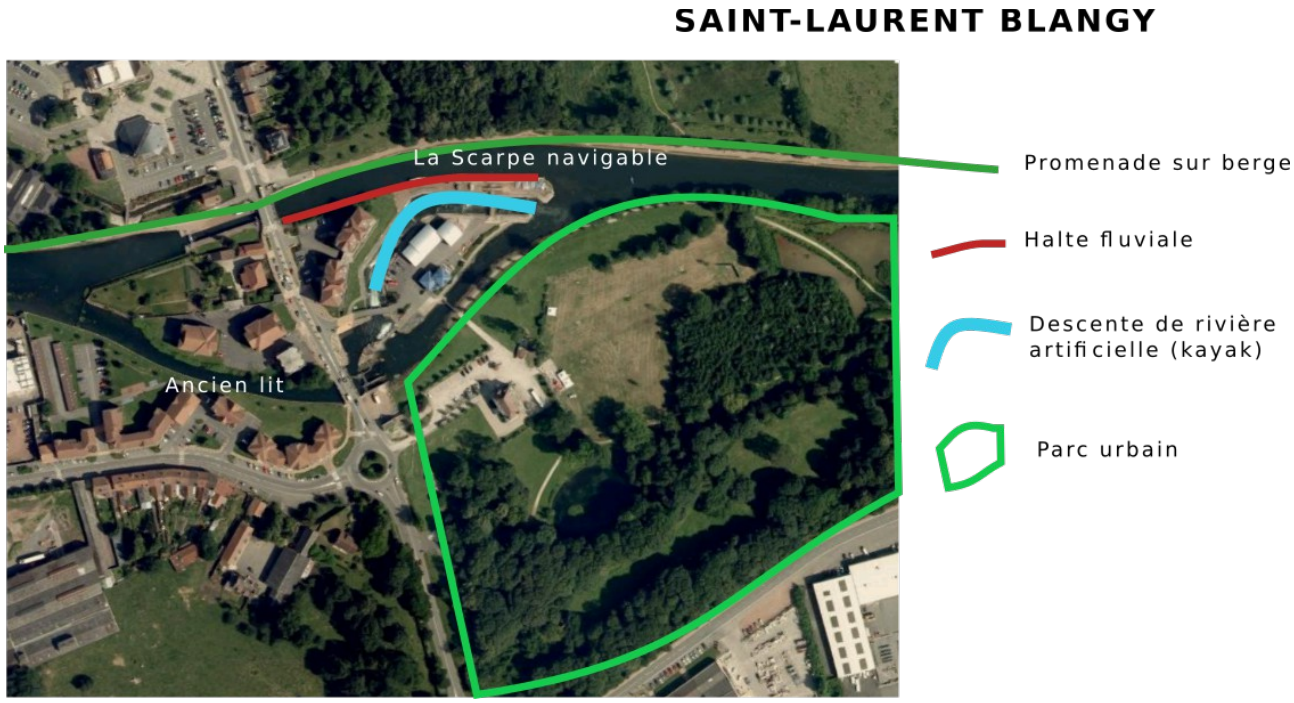

Une halte fluviale et une base de canoé kayak aménagées avec un bassin artificiel de descente de rivière (parcours sportif), à sec sur les photos. Attenant à cette base nautique se trouve un grand parc urbain. Le lieu est très fréquenté, tant pour le kayak que pour le parc. L'ambiance générale est très accueillante, tournée vers le loisirs. Les activités grand public ont toute leur place.

4.8 DEULEMONT

Un petit plan d'eau d'ambiance très familiale, propice à la promenade. Un bassin qui ne peut accueillir de grands bateaux, et donc de péniches. Des pontons accessibles à tous. Une présence agréable de la végétation. Un lieu de promenade dominicale.

4.9 SANTES ET WATOU

Image de l'aménagement du Parc de la Tortue à Santes, parcours au milieu de zones humides bien mises en valeur.

Watou (Belgique), aménagement d'une promenade sur berge. Très belle illustration d'une ambiance lacustre.

4.10 DORIGNIES-DOUAI

Gare d'eau de Douai-Dorignies : une identité marinière historique, un esprit village, des traditions, un savoir-faire, formant une grande richesse locale très reconnue.

4.11 COURCELLES-LES-LENS

Gare d'eau de Courcelles-les-Lens : un très grand plan d'eau éloigné de la ville, avec un petit port de plaisance très peu occupé. Très vide, semble abandonné. Nouveau gestionnaire en cours de recrutement pour un passage en société coopérative.

4.12 WAMBRECHIES

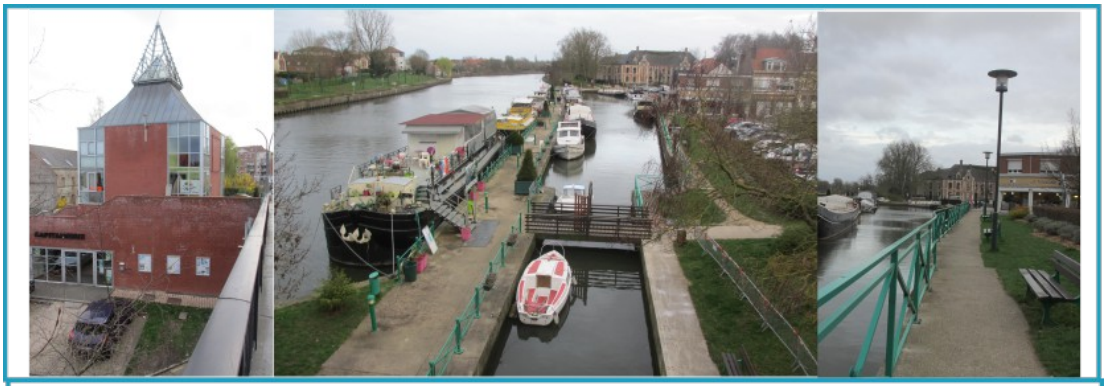

Port de plaisance de Wambrechies :
- un petit port accueillant essentiellement des péniches habitées qui le rendent vivant toute l'année,
- de la place pour les activités nautiques associatives accueillies dans la capitainerie (photo de gauche),
- une offre culturelle attenante : parc, patrimoine bâti...
- sur les quais, de la restauration pour toutes les bourses,
- le tout connecté à une très belle balade sur berges revégétalisées avec fossés, noues et plantes aquatiques.

4.13 LILLE BOIS-BLANCS ET LOMME

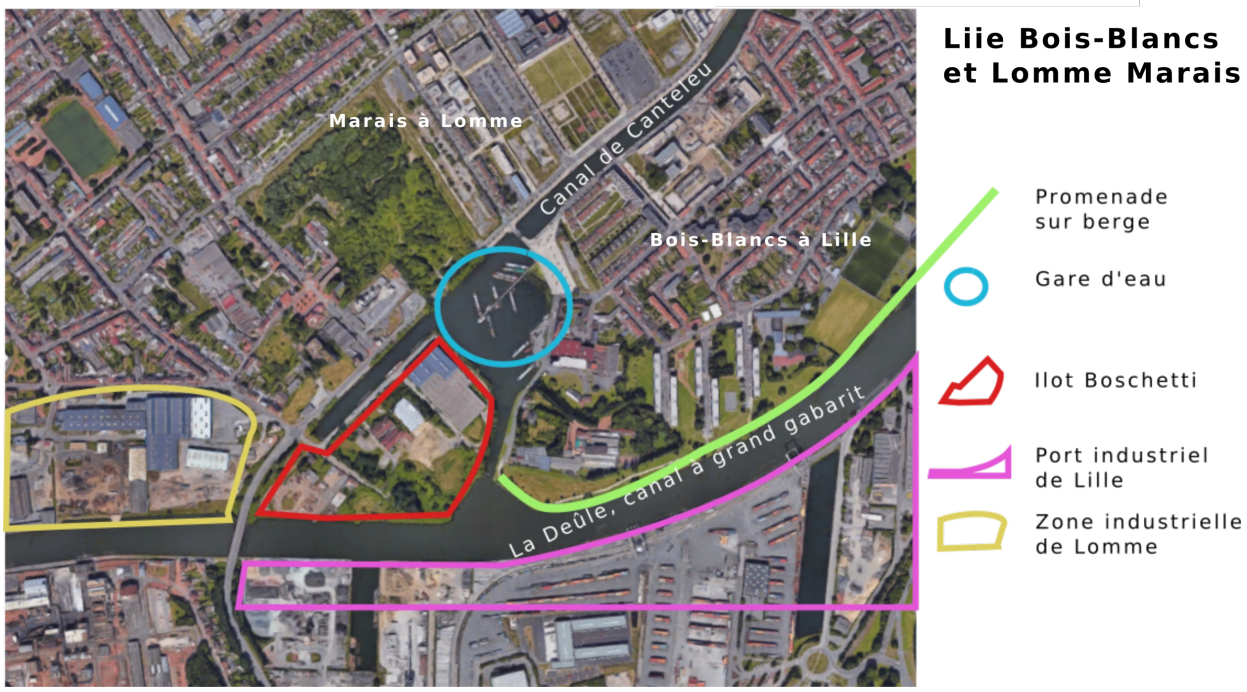

La Gare d'eau de Bois-Blancs
Une situation géographique avantageuse
- reliée au Canal de la Deûle (canal à grand gabarit), avec circulation existante de bateaux de plaisance,
- face au Port industriel de Lille disposant d'espaces vacants ;
- implantée en milieu urbain avec ses avantages en termes de centralité "touristique", d'accès au territoire, aux services... dans un quartier en renouvellement, disposant encore de friches (Boschetti, du Marais),
- positionnée le long de la trame verte et bleue lilloise, à proximité du Bois de Boulogne et de la promenade des berges de la Deûle;

Une configuration exceptionnelle en région
- un très grand et large bassin d'un seul tenant relié à la fois à la Deûle à grand gabarit, au Canal de Canteleu et à un bras mort de la Deûle;

Une identité culturelle très forte
- ancienne gare d'eau pour mariniers,
- identité historique battelière,
- ancien site de déchirage (démantellement des péniches),

La présence avérée mais fragile de nombreux acteurs dont les ativités sont tournées vers l'eau,
- les péniches habitées
- des associations culturelles, sportives et de loisirs en lien avec l'eau
- de nombreuses animations attirant un large public,
- de nombreux savoir-faire liés à l'eau : formation à la navigation, aux sports aquatiques, à la réparation de bateaux, à la renaturation de berges, à l'animation culturelle...

Un espace de ressourcement et de respiration urbaine
- au sein d'un quartier dont le renouvellement a densifié le tissu urbain et augmenté la population,
- comme espace de nature de proximité, partie prenante du cadre de vie du quartier,

Un magnifique plan d'eau en milieu urbain et naturel

Un très grand et très beau plan d'eau offrant à la fois des paysages urbains et naturels avec de magnifiques panoramas. Nulle part ailleurs à Lille, eau et ciel ne se rencontrent ainsi en créant un spectacle en miroir.

Une gare d'eau habitée

La présence historique des péniches, aujourd'hui péniches habitées, dans une ambiance champêtre et un esprit village très authentique que permet un amarrage sur un ponton commun.

Une gare d'eau animée

Le plan d'eau libre d'accès accueille de multiples activités associatives sportives et de loisirs tournées vers un public familial, scolaire ou passionné. Canoés, avirons, barques, paddles sont actifs toute l'année. S'y rajoutent des événements réguliers comme les fêtes de l'eau, des joutes nautiques à l'occasion du carnaval ou les sorties des journées du patrimoine. Des balades pédestres et cyclistes sont également proposées régulièrement
Ces pratiques qui permettent l'accès à l'eau et aux berges à tout un chacun avec notamment des événements gratuits, ouverts à tous qui mobilisent de nombreux bénévoles parmi les habitants de Bois-Blancs.
.

Un point particulièrement important pour les associations

Il y a nécessité de lieux techniques pour les associations :
- les anciens hangars industriels de l'îot Boschetti accueillent aujourd'hui l'entreposage des barques de l'association Autour d'eaux et des ateliers d'entretien et de réparation nautiques qui réunissent de nombreux passionnés.
- le projet de requalification de la gare d'eau pose la question de la démolition de ces hangars au profit de locaux commerciaux.

Cette hypothèse génère de nombreuses inquiétudes :
- que vont devenir les associations ?
- comment pourront-elles continuer à organiser leurs activités ?
- pourquoi se priver ainsi de l'apport de ces acteurs à l'animation du site qui est aujourd'hui un de ses atouts majeurs ?
- ne faudrait-il pas plutôt envisager de répondre en premier lieu aux besoins techniques des associations afin de renforcer l'attractivité qu'elles génèrent, autour de leurs actions tant culturelles (animations) que techniques (ateliers) ?

Ces hangars accueillent également les locaux techniques de l'associatiton Transport Culturel Fulvial (l'Hydroplane, l'Axolotl), figure phare de la Gare d'eau, dont le rayonnement est largement transfrontalier et qui se trouve dans la même situation.

La présence de la nature

La vie animale est importante à la Gare d'eau.
Tous les éléments architecturaux sont occupés :
- palplanches (nidification de l'hirondelle des rivages),
- ducs d'Albe (nid de foulque macroule), repos du héron cendré et du cormoran,
- statues (nid de poule d'eau),
- fond du bras mort (nid de grèbe huppé),
- ...

Au pied des hangars de l'îlot Boschetti, une vaste zone de frayère a pris place dans une colonie de nénuphars (unique à l'échelle de la métropole). Les friches de l'îlot accueillent également des passereaux menacés comme la fauvette grisette.
Cette vie doit être protégée et développée. Le renaturation de certains linéaires de berges comme celles du bras mort, par exemple, permettrait ce renforcement.

Des exemples de berges naturelles à proximité

Les lagunages du Pont de Dunkerque à Bois-Blancs, sur le Canal à grand gabarit, permettent l'enracinement des plantes d'eau qui caractérisent les zones humides.
Les berges artificielles minérales et verticales de la Gare d'eau ne peuvent en effet accueillir cette végétation indispensable à la vie animale des zones humides.

5 – NOS PROPOSITIONS POUR UNE GARE D'EAU HABITEE ET ANIMEE A BOIS-BLANCS

L'observation de plusieurs gares d'eau et ports de plaisance régionaux (et au delà de la région) dont nous avons rendu compte, nous amène à formuler les demandes suivantes pour la qualification de la Gare d'Eau de Bois-Blancs.

- **Nous demandons à ce que la Gare d'eau garde son nom de Gare d'eau, qui rend compte de son histoire et de sa particularité.**

- **Nous demandons à ce que l'occupation du bassin central la Gare d'eau soit réservée à des bateaux actifs, à savoir :**

- des péniches habitées,
- des bateaux sortant régulièrement,
- des bateaux en escale, pour de courts séjours,
- des bateaux école,
- des bateaux liées à la pratique du sport ou des loisirs,
- des bateaux en réparation…
- **Nous demandons à ce que les pontons d'amarrage les regroupent permettant une vie collective.**

- **Le plan d'eau doit pouvoir être modulable**
  L'enjeu est de continuer à accueillir des manifestations culturelles et sportives régulières et de grands événements festifs plus ponctuels.
  Il s'agira pour la Capitainerie de gérer des flux de déplacement, d'activités et d'animations et non uniquement de la location d'anneaux.

- **Nous demandons à ce que la nouvelle Gare d'eau de Bois-Blancs se dote d'un port à sec dans un périmètre élargi**.
  Nous suggérons l'étude d'un emplacement soit dans le Port industriel de Lille, soit dans la zone d'activité de Lomme sur les rives de la Deûle.

- **Nous demandons à ce que l'îlot Boschetti soit dédié à des associations et activités nautiques, ainsi que de loisirs, sportives et culturelles, en lien avec l'eau et les milieux humides. Il s'agit de privilégier la convivialité et les échanges comme gage d'attractivité.**

- Nous réitérons nos inquiétudes quant à l'avenir des associations dans les hangars de l'îlot Boschetti.
- **Nous souhaiterions que les locaux sur l'îlot soient réservés aux associations D4UNE PART ET D4AUTRE PART et aux activités nautiques et de loisirs et culturelles .** Il s'agit de permettre aux associations - d'entreposer leurs bateaux (contre obligation d'activités régulières) - d'organiser des chantiers et ateliers de réparation, ouvert à tous, type repair cafés nautiques.
- **Nous demandons à ce que le reste de l'îlot soit aménagé en parc lacustre public** (accueillant des milieux humides).
- **Nous proposons que la promenade des berges de Bois-Blancs soit relié à l'îlot Boschetti par une passerelle à créer,** exclusivement réservée aux piétons et cyclistes.

- **Nous demandons également à ce que la question de la sécurité des bateaux**

soit intégrée en utilisant l'eau comme barrière entre le quai et des pontons décollés de la berge.

- **Nous demandons à ce que les capacités d'accueil faune-flore de la Gare d'eau soient intégralement protégées et qu'elles soient renforcées** (végétalisation de berges, lagunes...) et que puisse être créé un indice de biodiversité portuaire en eaux fluviales à l'instar de l'**indice de biodiversité portuaire** en zone maritime crééçn par l'université de Rennes.

- **Nous souhaitons que soient privilégiés des déplacements en mode actif** (piétons, cyclistes) autour de la Gare d'eau et qu'un parcours déambulatoire puisse voir le jour avec des espaces d'observations (kiosque, points de vue, passerelle).

- **Enfin, nous demandons à ce que la place des associations et ainsi que les animations qu'elles proposent soient pleinement reconnues et intégrées :** dans la vocation du Port de plaisance de Lille, dans la transformation de la Gare d'eau, dans une programmation d'activités coordonnées, dans un dispositif de gestion ouvert à l'ensemble des usagers. (reparler gestion , aménagement)
  Nous souhaitons ainsi contribuer à l'émergence d'un site largement ouvert au public respectueux des valeurs du quartier : mixité sociale, loisirs et culture, créativité, qualité environnementale. Cette demande nous semble d'autant plus importante que la dynamique associative est véritablement très importante à Bois-Blancs, source d'intégration des nouveaux habitants et de qualité des relations sociales. Le renouvellement urbain que connaît le quartier ne doit donc pas contribuer à la disparition de ce tissu associatif ni des lieux collectifs nécessaires à son animation mais au contraire, favoriser leur maintien et développement.

- **Nous considérons que certaines hypothèses d'aménagement seraient contraires à cet objectif et demandons à ce qu'elles ne soient pas retenues :**

– transformation du bassin en un parking de bateaux non actifs,
– isolement des péniches les unes par par rapport aux autres dans des amarrages éclatés sur plusieurs sites ;
– disparition des espaces navigables nécessaires aux activités de loisirs et sportives,
– transformation des hangars de l'îlot Boschetti en locaux à caractère commercial,
– ouverture d'une voie routière reliant l'îlot Boschetti et les berges de Bois-Blancs,
– abandon du projet de parc sur l'îlot Boschetti.